

Rapport annuel

*SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE **GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS***

Communauté de Communes
Sundgau
2019

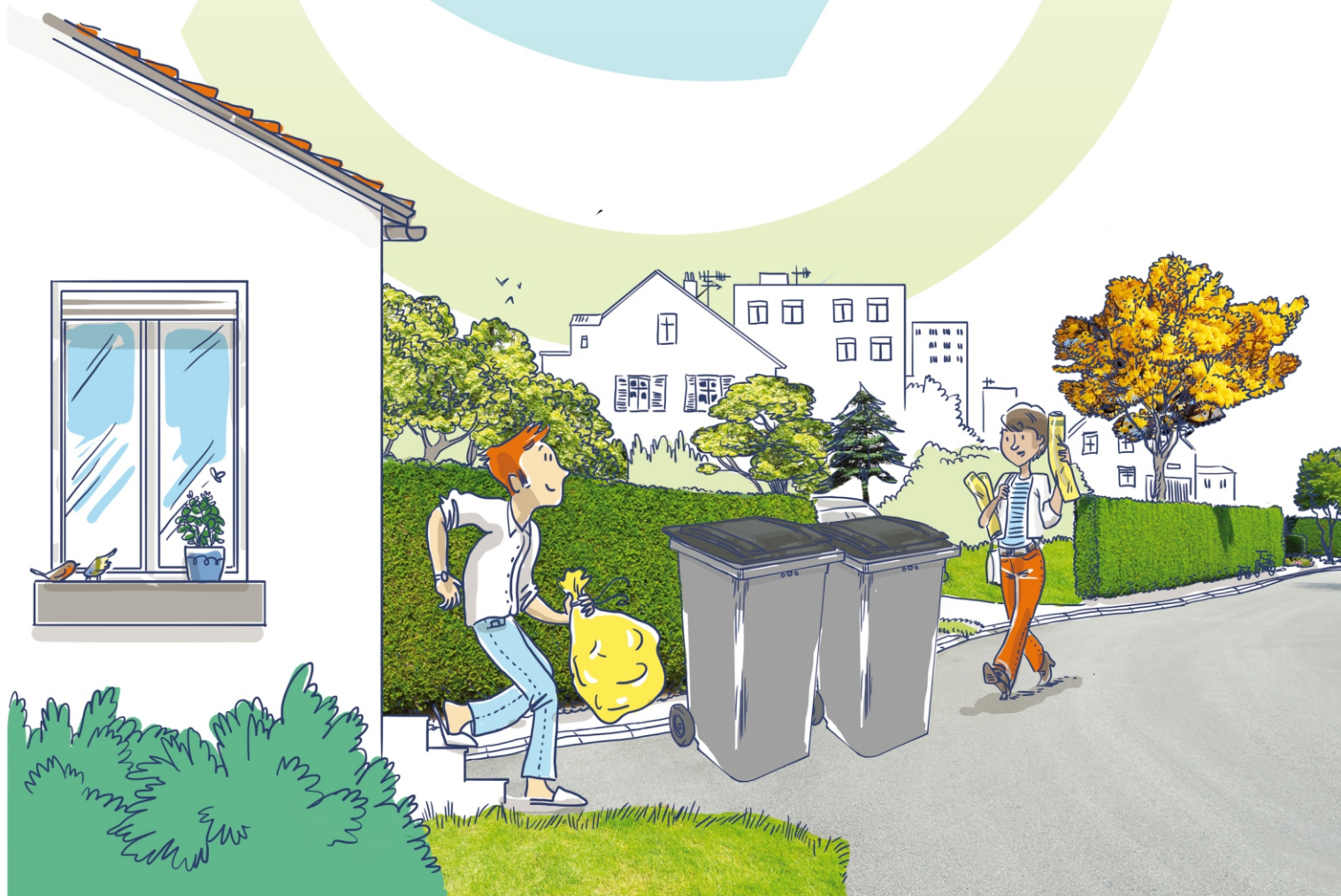
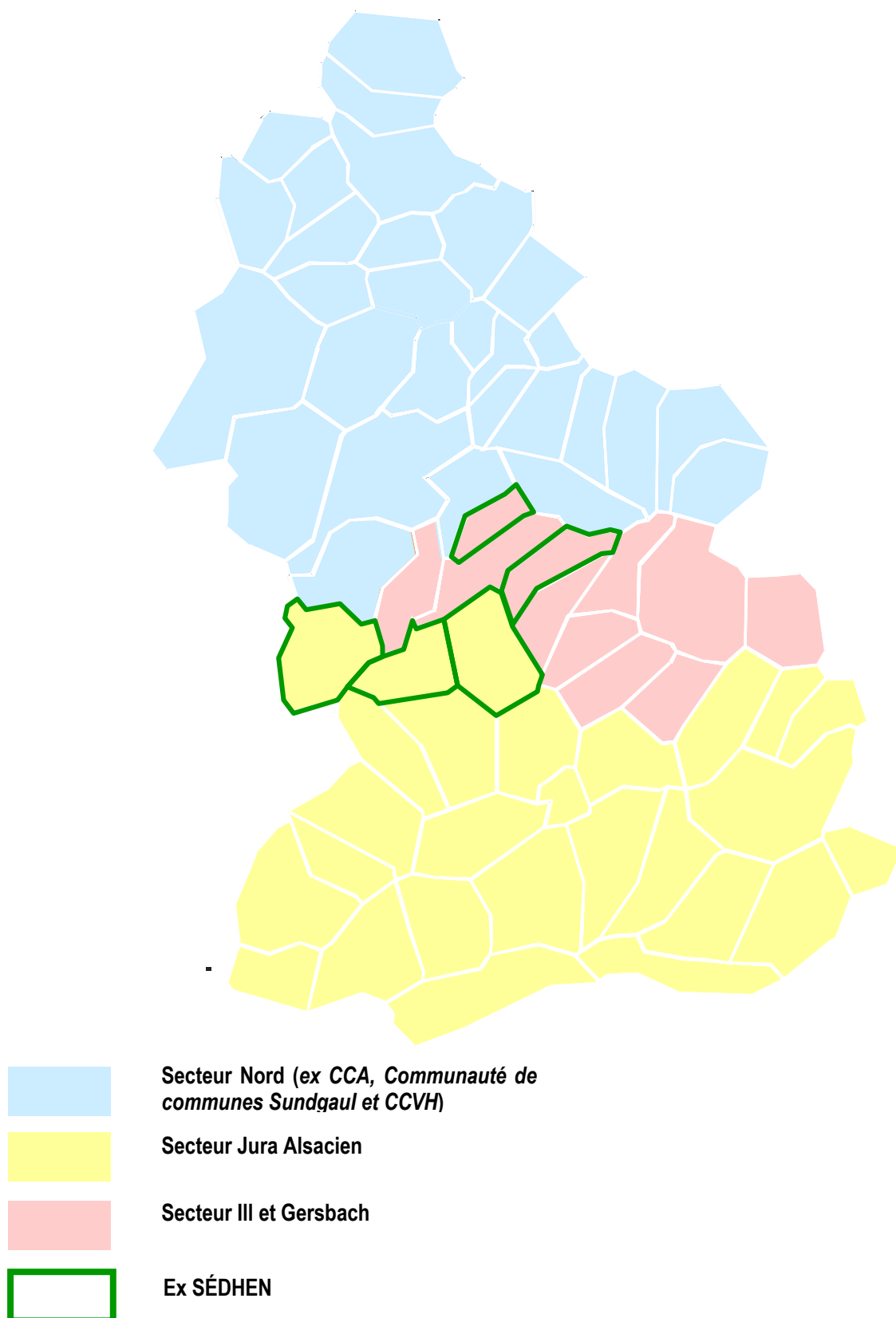


Table des matières

Périmètres du service à l'échelle de la Communauté de communes Sundgau en 2018.....	2
Chapitre 1. Principaux repères.....	3
Chapitre 2. Bilan d'activité	4
Chapitre 3. Secteur Nord	7
3.1. Périmètre du service	7
3.2. Bilan technique annuel	9
3.3. Indicateurs financiers	10
Chapitre 4. Secteur d'III et Gersbach.....	11
4.1. Périmètre du service	11
4.2. Bilan technique annuel	13
4.3. Indicateurs financiers	14
Chapitre 5. Secteur du Jura Alsacien	15
5.1. Périmètre du service	15
5.1. Bilan technique annuel	17
5.2. Indicateurs financiers	18
Chapitre 6. Les déchèteries.....	19
6.1. Périmètre du service	19
6.2. Bilan technique annuel.....	21
6.3. Indicateurs financiers	21
Chapitre 7. Les performances des usagers en matière de gestion des déchets	23

Périmètres du service à l'échelle de la Communauté de communes Sundgau en 2018



Chapitre 1. Principaux repères

■ Production total de déchets (en tonne)

Collecte de porte à porte	Quantité collectée			
	secteur Nord	secteur III et Gersbach	secteur Jura Alsacien	CCS
Recyclables	1840	548	759	3148
Biodéchets	1733	Sans objet	Sans objet	1733
OMR	1446	470	868	2784
Collecte en apport volontaire				
Déchets verts (y compris déchèterie)	5952	2863	2863	11 677
Verre	1195	534	534	2263
Biodéchets	Sans objet	36	73	109
Déchèteries (hors déchets verts)	7806			

Ainsi, la production totale de déchets ménagers et assimilés du territoire s'élevait à 29 521 tonnes en 2019.

■ Production de déchets par habitant (ratio en kg par habitant)

Collecte de porte à porte	secteur Nord	secteur III et Gersbach	secteur Jura Alsacien	CCS
Recyclables	63,90	66,05	66,83	64,95
Biodéchets*	60,16	Sans objet	Sans objet	Sans objet
OMR	50,20	56,64	76,39	57,44
Collecte en apport volontaire				
Déchets verts	206,64	344,80	251,90	240,92
Verre	41,50	64,31	46,98	46,69
Biodéchets*	Sans objet	42,09	41,40	Sans objet
Déchèteries	161,04			

*Les biodéchets en apport volontaire pour le secteur III et Gersbach et Jura Alsacien, concerne respectivement la communes d'Illtal (Henflingen et Oberdorf) et les communes de Bisel, Feldbach et Riespach.

En 2019, la production totale de déchets ménagers, ramenée à l'habitant, représentait 609 kg.

■ Coût du service

	Secteur Nord	Secteur IG	Secteur JA	Communauté de communes SUNDGAU
Coût complet en fonctionnement	3 189 506,34 €	783 455,53 €	1 445 605,34 €	5 418 567 €
Coût par habitant	110,74 €	94,36 €	127,20 €	111,79 €

Chapitre 2. Bilan d'activité

Depuis la fusion des anciennes communautés de communes en 2017, la mise en œuvre de différentes actions permettant de l'harmonisation de service de valorisation des déchets s'est poursuivie sur le territoire de la communauté de communes tout en assurant la continuité du service proposé aux usagers et de ce dernier.

Poursuite de l'harmonisation de service public d'élimination des déchets

La première phase d'harmonisation réalisée en 2018 consistait, d'une part, à rendre accessible à tous les usagers, les trois déchèteries gérées par la communauté de communes : Altkirch, Illfurth et Waldighoffen, d'autre part à mettre en œuvre la redevance incitative à la levée sur le secteur Nord (anciennes communautés d'Altkirch, du secteur d'Illfurth et de la vallée de Hundsbach).

Cette année a été l'occasion pour la Communauté de communes du Sundgau, d'effectuer des ajustements nécessaires au bon fonctionnement du service et de la redevance incitative :

- passage à un quota de 18 passages annuels au lieu de 12 fois 2 passages par journée ; (DEL_118_2018)
- création d'un tarif adapté à l'activité de gîtes ; (DEL_138_2019)
- aménagement tarifaire pour raison de santé ; (DEL_20_2019)
- mise en place d'une facturation de 35 euros pour la livraison de bacs ; (DEL_138_2019)
- pose de serrure à la demande des usagers pour un tarif unitaire de 30 euros ; (DEL_20_2019)
- tarif unique de 190,20 euros pour la part forfaitaire des collectivités ; (DEL_20_2019)
- possibilité pour les usagers d'opter pour un bac plus petit si le nombre de levées réalisées sur une année complète est inférieur au nombre minimal de levées ; (DEL_20_2019)
- mise en place d'une clé de répartition d'un bac commun entre un usager particulier et professionnel à la même adresse sur une base de 80% et 20%. (DEL_20_2019)

En février 2019, une facture simulée, dite « à blanc » accompagnée d'un courrier a été adressée aux usagers des anciens secteurs d'Altkirch et de la Vallée de Hundsbach, de façon à leur permettre d'évaluer l'impact financier de leur utilisation du nouveau service et de vérifier les informations en notre possession concernant leur foyer.

Pour le secteur d'Illfurth, un courrier accompagnant la facture du 1er semestre 2018, précisant l'arrêt de la facturation au sac rouge au profit de la levée du bac pucé à partir du 1er janvier 2019, puis un second courrier accompagnant la facture du 2nd semestre 2018 précisant les tarifs de la redevance appliqué au 1er janvier 2020.

Pour les communes d'Hirsingue, Heimersdorf et Bettendorf, déjà soumis à une redevance incitative à la levée, un courrier d'information accompagnant la facture du 2nd semestre 2018 a été envoyé afin de communiquer les nouveaux tarifs appliqués au 1er janvier 2019.

Sensibilisation des usagers au tri

Les ambassadrices du tri sillonnent quotidiennement le territoire pour sensibiliser les usagers et les aider à améliorer leur geste de tri.

L'année 2019 leur aura permis de se concentrer sur trois axes :

- le suivi et le contrôle de la qualité du tri des usagers en lien avec les prestataires de collecte ;
- le conseil sur le terrain afin d'accompagner les usagers dans la transition vers la redevance incitative mais également de les sensibiliser aux consignes de tri ;
- un soutien à l'accueil physique des usagers, le traitement de leurs demandes spécifiques et la mise à jour de leur situation.

Ce sont ainsi, environ 2 500 adresses qui ont été visitées, 1 600 interventions sur le terrain et auprès des usagers et plus de 3 000 documents de communication distribués dans les boîtes aux lettres.

Les collectes en apport volontaire à Altkirch

Les usagers du centre-ville d'Altkirch n'ayant pas toujours la place nécessaire à stocker des bacs roulants, il est apparu essentiel de leur proposer une solution alternative et adaptée pour l'évacuation de leurs ordures ménagères.

Ainsi, en 2018, un premier matériel de collecte en apport volontaire a été déployé pour les biodéchets et les ordures ménagères au moyen de conteneurs aériens, avec contrôle d'accès.

Des limites vis-à-vis de ce premier matériel, à la fois en termes d'ergonomie et de facilité d'utilisation se sont rapidement faites jour, montrant la nécessité de le remplacer.

Le choix s'est porté sur un équipement plus petit, accessible aux personnes à mobilité réduite dont la collecte se fait par le même type de bacs roulants que pour l'habitat individuel.

Ce nouveau matériel permet une meilleure répartition géographique des points d'apports volontaires, une plus grande facilité d'utilisation, une plus grande réactivité si des collectes supplémentaires s'avèrent nécessaires et une plus grande maîtrise des coûts.

En août 2019, sept points d'apports volontaires ont été déployés, afin de couvrir l'ensemble du centre-ville d'Altkirch. Chacun doté de conteneurs destinés à recevoir les biodéchets et les ordures ménagères.



Communication

La mise en place du nouveau matériel d'apport volontaire au centre-ville d'Altkirch s'est accompagnée d'une campagne de communication qui s'est appuyée sur :

- une plaquette distribuée dans les boîtes aux lettres ;
- une réunion publique à destination des usagers concernés ;
- un point presse.

En outre, différents supports de communication, destinés à sensibiliser aux gestes de tri ou à encourager leurs bonnes pratiques de tri ont été diffusés, calendriers-guide du tri, courriers thématiques, plaquettes.

Lors d'opérations de contrôle de la qualité du tri, des flyers de couleur (vert=bon, orange= moyen, rouge= mauvais) sont distribués dans les boîtes aux lettres, accompagnés d'une fiche qui récapitule, s'il y en a, les erreurs de tri.

Des points tri mensuels ont été publiés via la page Facebook de la communauté de communes. Ils ont pour objectif de guider les usagers dans leurs habitudes en rappelant certaines consignes en vigueur sur le territoire. Distribués sur le terrain, ils permettent, de manière ciblée, de corriger des petites erreurs des usagers du service.

Chapitre 3. Secteur Nord

3.1. Périmètre du service

■ Population desservie

Périmètre du secteur Nord	Population
Ex CC d'Altkirch (y compris Heimersdorf et Hirsingue)	13 513
Ex CC Secteur d'Illfurth	10 248
Ex CC de la Vallée de Hundsbach (y compris Bettendorf)	5 041
Total secteur Nord	28 802

■ Dispositif de collecte

Pour rappel, le dispositif de collecte de porte à porte a changé au cours de l'année 2018. La totalité du périmètre du secteur a basculé sur un dispositif commun à compter du mois d'avril. Avant cette date, les anciens dispositifs de collecte prévalaient.

Ci-après sont exposés les contours du dispositif commun mis en œuvre à compter d'avril 2018. Pour le détail des anciens dispositifs, il convient de se référer au rapport annuel 2017.

	Recyclables	Biodéchets	Ordures Ménagères Résiduelles
Fréquence	1 / quinzaine en alternance avec les Ordures Ménagères Résiduelles	1/semaine	1 / quinzaine en alternance avec le sélectif
Conditionnement	sac jaune transparent 50 litres	bac roulant brun 80 litres ou 240 litres	bac roulant noir équipé d'une puce, 80 litres, 140 litres ou 240 litres selon la composition du foyer

Les collectes s'effectuent de porte à porte et chaque déchet collecté fait l'objet d'un conditionnement propre dont les contenants sont fournis par la Communauté de communes Sundgau comme précisé dans le tableau.

Dans le cas des biodéchets, chaque usager du service est également équipé d'un bioseau et de sacs biodégradables. Ces équipements permettent de conditionner de manière adaptée les déchets fermentescibles là où ils sont produits avant d'être déposés dans le bac roulant brun qui sera, quant à lui, utilisé pour présenter les biodéchets à la collecte.

S'agissant de la collecte des recyclables, celle-ci s'entend en extension des consignes de tri qui permet de trier tous les emballages ménagers plastiques, cartonnés et métalliques ainsi que tous les papiers d'écriture.

La collecte des ordures ménagères s'effectue via un bac roulant noir équipé d'une puce qui est personnellement attribué à chaque usager. Ainsi, depuis 2019, la facturation du service est basée, pour partie, sur la production des ordures ménagères de chacun.

Un dispositif spécifique a été mis en œuvre pour tenir compte des contraintes de l'habitation du centre-ville d'Altkirch. Ainsi, la collecte des recyclables s'effectue aussi de porte à porte mais celle des biodéchets et des ordures ménagères résiduelles s'effectue en apport volontaire. Les usagers sont invités à déposer leur biodéchets et ordures ménagères résiduelles dans des conteneurs prévus à cet effet. Dans ce cadre, le suivi de la production d'ordures ménagères résiduelles est fait via la carte qui permet d'accéder au conteneur dédié à l'évacuation des ordures ménagères résiduelles.

Les autres matériaux valorisables tels que les emballages en verre et les déchets verts sont collectés en apport volontaire sur des espaces aménagés.

De même, des sites de déchèteries sont accessibles aux usagers du service afin d'évacuer divers déchets spécifiques tels que le mobilier, les déchets électriques, les déchets dangereux, les encombrants, les pneus, les huiles, les piles, etc.

■ **Prestataires et filières de valorisation**

De la même manière que les collectes s'organisent de façon identique sur le périmètre du secteur Nord, le traitement de la quasi-totalité des déchets collectés s'effectue sur une base identique. Un marché unique a été passé à cet effet.

	Recyclables	Biodéchets	Ordures Ménagères Résiduelles
Traitement	Plateforme de tri à Aspach-le-Haut	Centre de méthanisation à Ribeauvillé ou Plateforme de compostage à Aspach-le-Haut	Centre d'incinération de Sausheim
Prestataire	COVED	Agrivalor Énergie ou SM4	SIVOM de Mulhouse

À la suite du tri et caractérisation des recyclables, la société COVED, exploitante du centre de tri, se charge d'organiser, ensuite, le transport des déchets vers les filières de recyclage.

Les biodéchets sont, selon leur provenance, dirigés vers l'un ou l'autre site de traitement. En effet, l'adhésion au syndicat de traitement du secteur 4 (SM4) des anciennes communautés de communes d'Altkirch et de la Vallée de Hundsbach n'a pu être interrompue et continue donc de s'imposer.

Dans cette même logique, bien que le site de traitement soit le même, les ordures ménagères des anciens secteurs adhérents du SM4 ne bénéficient pas des mêmes conditions tarifaires s'agissant de la prestation d'incinération.

Les emballages en verre sont collectés par la société Recycal avant d'être rachetés par la société O-I Manufacturing et les déchets verts sont collectés et compostés par la société Sundgau Compost.

Les déchets déposés en déchèterie sont transportés par la société COVED vers les différentes filières de valorisation.

3.2. Bilan technique annuel

■ *Résultat des collectes de porte à porte*

Matériaux	Type de contenants	Quantités collectées	Mode de valorisation	Prestataire de collecte	Filière de valorisation
Recyclables	sac jaune	1 840,37 t		COVED	
<i>Emballages métalliques</i>		84,18 t	matière		COVED
<i>Papiers, cartons, journaux et magazines</i>		1416,49 t	matière		COVED
<i>Briques alimentaires</i>		24,19 t	matière		COVED
<i>Emballages plastiques</i>		315,51 t	matière		COVED
<i>Refus de tri</i>		646,23 t	énergétique		SIVOM de Mulhouse
Biodéchets	bac roulant	1 732,78 t	matière ou énergétique et matière		SM4 ou Agrivalor Energie
Ordures Ménagères Résiduelles	bac pucé	1 445,74 t	énergétique		SIVOM de Mulhouse

Total des collectes de porte à porte : 6 307 tonnes de déchets collectés.

■ *Résultat des collectes en apport volontaire hors déchèteries*

Matériaux	Type de contenants	Quantités collectées	Mode de valorisation	Prestataire de collecte	Filière de valorisation
Déchets verts	benne 30m ³	5951,60 t	matière (compostage)	Sundgau Compost	Sundgau Compost
Verre	conteneur spécial	1195,29 t	matière	Recycal	OI Manufacturing

Total des collectes en apport volontaire : 7 147 tonnes de déchets collectés.

De plus, les données de la totalité des déchèteries se trouvent dans le tableau page 20 du présent rapport.

3.3. Indicateurs financiers

L'ensemble des prestations réalisées dans le cadre du service des déchets est externalisé sous forme de marché de prestations de services.

■ **Dépenses du service**

	Secteur Nord	Répartition
Charges fonctionnelles	181 452,98 €	5,69 %
Charges techniques	2 253 082,88 €	70,64 %
Déchèteries	754 970,48 €	23,67%
Total	3 189 506,34 €	100 %

■ **Modalités de financement**

Nature du financement	Montants (€)	Répartition
Taxe et redevance des ordures ménagères	2 820 437,56€	78,43 %
Recette de valorisation	252 012,42 €	7,01 %
Subventions d'exploitation	512 596,05 €	14,26%
Autres recettes	10 763,04 €	0,30 %
Total	3 595 909,06 €	100 %

La part correspondant à la gestion des trois déchèteries est comprise dans les charges et les différentes recettes. Une répartition à la population des dépenses relatives à la gestion des trois sites a été faite pour intégration de ces éléments dans les données de chaque secteur. La répartition des calculs figure page 21.

Chapitre 4. Secteur d'Ill et Gersbach

4.1. Périmètre du service

■ Population desservie

Secteur Ill et Gersbach	Population
8 communes historiques	7 469
Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf	834
Total secteur Ill et Gersbach	8 303

■ Dispositif de collecte

	Secteur	Sélectif	Ordures Ménagères Résiduelles
Fréquence	8 communes historiques	1 / semaine	1 / semaine
	Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf	1/ par quinzaine	
Conteneurisation	8 communes historiques	bac à couvercle jaune ou sac jaune	bac roulant noir équipé d'une puce
	Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf	sac jaune	

Les collectes détaillées ci-dessus s'effectuent de porte à porte et chaque déchet collecté fait l'objet d'un conditionnement propre. Le bac pucé ainsi que les sacs jaunes sont fournis par la Communauté de communes Sundgau.

S'agissant de la collecte des recyclables, celle-ci s'entend hors extension des consignes de tri.

La collecte des ordures ménagères s'effectue via un bac roulant noir équipé d'une puce qui est personnellement attribué à chaque usager. Ainsi, la facturation du service est basée, pour partie, sur la production des ordures ménagères de chacun, en raison des levées et des pesées.

Dans le cas de la commune d'Illtal, quartiers Henflingen et Oberdorf, la collecte des biodéchets en apport volontaire complète le dispositif. Les usagers concernés sont également équipés d'un bioseau et de sacs biodégradables. Ces équipements permettent de conditionner de manière adaptée les déchets fermentescibles là où ils sont produits avant d'être déposés dans les bacs en apport volontaire prévus à cet effet.

Les emballages en verre sont également collectés en apport volontaire sur des espaces identifiés.

De même, des sites de déchèteries sont accessibles aux usagers du service afin d'évacuer divers déchets spécifiques tels que le mobilier, les déchets verts, les déchets électriques, les déchets dangereux, les encombrants, les pneus, les huiles, les piles, etc.

■ **Prestataires et filières de valorisation**

Les prestataires de collecte intervenant sur le secteur Ill et Gersbach (IG) sont différents selon qu'ils concernent le périmètre historique ou celui comprenant Illtal quartier Henflingen et Oberdorf.

	Secteur	Sélectif	Ordures Ménagères Résiduelles
Traitement	8 communes historiques	Plateforme de tri à Pfastatt	Centre d'incinération de Sausheim
	Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf	Plateforme de tri à Aspach-le-Haut	
Prestataire	8 communes historiques	SCHROLL	SIVOM de Mulhouse
	Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf	COVED	

S'agissant du traitement des ordures ménagères résiduelles, cette opération occasionne l'intervention du SM4 pour la totalité du périmètre Ill et Gersbach.

Concernant les biodéchets collectés en apport volontaire sur la commune d'Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf, ces derniers sont acheminés sur la plateforme de compostage du SM4 à Aspach le Haut par la société Coved qui se charge de leur collecte.

Les emballages en verre sont quant à eux collectés par la société Recycal puis rachetés par la société O-I Manufacturing.

4.2. Bilan technique annuel

■ *Résultat des collectes de porte à porte*

Matériaux	Type de contenants	Quantités collectées	Mode de valorisation	Prestataire de collecte	Filière de valorisation
Recyclables	sac jaune	548 t		COVED	
Emballages métalliques		29 t	matière		COVED
Papiers, cartons, journaux et magazines		442 t	matière		COVED
Briques alimentaires		11 t	matière		COVED
Emballages plastiques		67 t	matière		COVED
Refus de tri		95 t	énergétique		SIVOM de Mulhouse
Ordures Ménagères Résiduelles	bac pucé	470 t	énergétique		SIVOM de Mulhouse

Total des collectes de porte à porte : 1 019 tonnes de déchets collectés.

■ *Résultat des collectes en apport volontaire hors déchèteries*

Matériaux	Type de contenants	Quantités collectées	Mode de valorisation	Prestataire de collecte	Filière de valorisation
Déchets verts	benne 30m3	2 863 t	matière (compostage)	Sundgau Compost	Sundgau Compost
Verre	conteneur spécial	534 t	matière	Saleur	OI Manufacturing
Biodéchets	bac roulant	37	matière	COVED	SM4

Total des collectes en apport volontaire : 3 433 tonnes de déchets collectés.

Pour rappel, les déchets verts sont uniquement collectés par le biais de la déchèterie de Waldighoffen sans site en libre accès sur les communes du secteur.

De plus, les données de la totalité des déchèteries se trouvent dans le tableau page 20 du présent rapport.

4.3. Indicateurs financiers

L'ensemble des prestations réalisées dans le cadre du service des déchets est externalisé sous forme de marché de prestations de services.

■ *Dépenses du service*

	Secteur IG	Répartition
Charges fonctionnelles	55 232,35 €	7,05 %
Charges techniques	559 651,83 €	71,43 %
Déchèteries	168 571,35 €	21,52 %
Total	783 455,53 €	100 %

■ *Modalités de financement*

Nature du financement	Montants (€)	Répartition
Redevance des ordures ménagères	626 966,10 €	78,68 %
Recette de valorisation	29 044,98 €	3,65 %
Subventions d'exploitation	140 813,72 €	17,67 %
Autres produits exceptionnels	-	0 %
Total	796 824,80 €	100 %

La part correspondant à la gestion des trois déchèteries est comprise dans les charges et les différentes recettes. Une répartition à la population des dépenses relatives à la gestion des trois sites a été faite pour intégration de ces éléments dans les données de chaque secteur. La répartition des calculs figure page 21.

Chapitre 5. Secteur du Jura Alsacien

5.1. Périmètre du service

■ Population desservie

Secteur Jura Alsacien	Population
24 communes historiques	9 596
Bisel, Feldbach et Riespach	1 769
Total secteur Jura Alsacien	11 365

■ Dispositif de collecte

	Secteur	Sélectif	Ordures Ménagères Résiduelles
Fréquence	Jura Alsacien	1/ par quinzaine	1 / semaine
Conteneurisation	24 communes historiques	bac à couvercle jaune	bac roulant noir équipé d'une puce
	Bisel, Feldbach et Riespach	sac jaune	

Les collectes détaillées ci-dessus s'effectuent de porte à porte et chaque déchet collecté fait l'objet d'un conditionnement propre. Le bac pucé ainsi que les sacs jaunes sont fournis par la Communauté de communes Sundgau.

S'agissant de la collecte des recyclables, celle-ci s'entend hors extension des consignes de tri.

La collecte des ordures ménagères s'effectue via un bac roulant noir équipé d'une puce qui est personnellement attribué à chaque usager. Ainsi, la facturation du service est basée, pour partie, sur la production des ordures ménagères de chacun, à raison des levées et des pesées.

Dans le cas des communes de Bisel, Feldbach et Riespach, la collecte des biodéchets en apport volontaire complète le dispositif. Les usagers concernés sont également équipés d'un bioseau et de sacs biodégradables. Ces équipements permettent de conditionner de manière adaptée les déchets fermentescibles là où ils sont produits avant d'être déposés dans les bacs en apport volontaire prévus à cet effet.

Les emballages en verre et les déchets verts sont également collectés en apport volontaire sur des espaces dédiés.

De même, des sites de déchèteries sont accessibles aux usagers du service afin d'évacuer divers déchets spécifiques tels que le mobilier, les déchets électriques, les déchets dangereux, les encombrants, les pneus, les huiles, les piles, etc.

■ **Prestataires et filières de valorisation**

Les prestataires de collecte intervenant sur le secteur Jura Alsacien (JA) sont différents selon qu'ils concernent le périmètre historique ou celui comprenant les communes de Bisel, Feldbach et Riespach.

	Secteur	Sélectif	Ordures Ménagères Résiduelles
Traitement	24 communes historiques	Plateforme de tri à Pfastatt	Centre d'incinération de Sausheim
	Bisel, Feldbach et Riespach	Plateforme de tri à Aspach-le-Haut	
Prestataire	24 communes historiques	SCHROLL	SIVOM de Mulhouse
	Bisel, Feldbach et Riespach	COVED	

S'agissant du traitement des ordures ménagères résiduelles, cette opération occasionne l'intervention du SM4 pour les communes de Bisel, Feldbach et Riespach alors que pour le reste du périmètre la prestation s'effectue directement avec le centre de traitement.

Concernant les biodéchets collectés en apport volontaire sur les communes de Bisel, Feldbach et Riespach, ces derniers sont acheminés sur la plateforme de compostage du SM4 à Aspach le Haut par la société Coved qui se charge de leur collecte.

Les emballages en verre sont quant à eux collectés par la société Saleur puis rachetés par la société O-I Manufacturing et les déchets verts sont collectés et compostés par la société Sundgau Compost.

5.1. Bilan technique annuel

■ *Résultat des collectes de porte à porte*

Matériaux	Type de contenants	Quantités collectées	Mode de valorisation	Prestataire de collecte	Filière de valorisation
Recyclables	sac jaune	759 t		COVED	
Emballages métalliques		41 t	matière		COVED
Papiers, cartons, journaux et magazines		680 t	matière		COVED
Briques alimentaires		14 t	matière		COVED
Emballages plastiques		24 t	matière		COVED
Refus de tri		127 t	énergétique		SIVOM de Mulhouse
Biodéchets	bac roulant	73 t	matière		SM4
Ordures Ménagères Résiduelles	bac pucé	868 t	énergétique	SUEZ	SIVOM de Mulhouse

Total des collectes de porte à porte : 1 700 tonnes de déchets collectés.

■ *Résultat des collectes en apport volontaire*

Matériaux	Type de contenants	Quantités collectées	Mode de valorisation	Prestataire de collecte	Filière de valorisation
Verre	conteneur spécial	533 t	matière	Saleur	OI Manufacturing
Déchets verts	benne 30m ³	2 862 t	matière (compostage)	Sundgau Compost	Sundgau Compost

Total des collectes en apport volontaire : 3 395 tonnes de déchets collectés.

De plus, les données de la totalité des déchèteries se trouvent dans le tableau page 20 du présent rapport.

5.2. Indicateurs financiers

L'ensemble des prestations réalisées dans le cadre du service des déchets est externalisé sous forme de marché de prestations de services.

▪ *Dépenses du service*

	Secteur JA	Répartition
Charges fonctionnelles	79 555,10 €	5,50 %
Charges techniques	1 137 983,12 €	78,72 %
Déchèteries	228 067,12 €	15,78%
Total	1 445 605,34 €	100 %

▪ *Modalités de financement*

Nature du financement	Montants (€)	Répartition
Redevance des ordures ménagères	886 977,19 €	75,35 %
Recette de valorisation	89 172,23 €	7,58 %
Subventions d'exploitation	198 975,54 €	16,90 %
Autres produits exceptionnels	2 052,65 €	0,17 %
Total	1 177 177,61 €	100 %

La part correspondant à la gestion des trois déchèteries est comprise dans les charges et les différentes recettes. Une répartition à la population des dépenses relatives à la gestion des trois sites a été faite pour intégration de ces éléments dans les données de chaque secteur. La répartition des calculs figure page 21.

Chapitre 6. Les déchèteries

La communauté de communes a repris la gestion des trois sites de déchèteries existants sur le territoire : Altkirch, Illfurth et Waldighoffen.

6.1. Périmètre du service

■ *Population desservie*

La totalité des usagers particuliers de la Communauté de communes Sundgau peuvent accéder, sous réserve d'inscription au service, aux trois déchèteries.

Communauté de communes	Population
Secteur Nord	28 802
Secteur Ill et Gersbach (complet)	8 303
Secteur Jura Alsacien (complet)	11 365
Total	48 470

■ *Dispositif de collecte, prestataires et modes de valorisation*

Chaque usager particulier doit être muni d'une carte d'accès permettant l'ouverture de la barrière de contrôle d'accès lors de sa présentation devant la borne de contrôle d'accès.

Pour accéder au site, l'utilisateur doit également se présenter avec un véhicule dont la hauteur n'excède pas les 2,20 mètres. En effet, des portiques de limitation sont en place aux entrées et sorties des trois sites.

Chacun bénéficie d'un quota d'accès au-delà duquel l'utilisateur sera facturé pour son dépôt. En 2018, le quota correspondait à la réalisation de douze passages, un passage étant entendu comme deux visites dans une même journée. Le dépassement de quota occasionnait la facturation du dépôt à raison de 0,15 € le kg déposé. Ce dépôt devait obligatoirement avoir lieu à Altkirch, le seul site équipé d'un système de pesée.

Les usagers professionnels peuvent également accéder au service de déchèterie sous réserve de leur adhésion au service. Ces derniers sont facturés à chacun de leur dépôt sur le même principe de tarification évoquée ci-avant. Ainsi, ils n'ont la possibilité d'accéder qu'au seul site d'Altkirch.

La liste des déchets pouvant être déposés sur chaque site est détaillée ci-après.

	ALTKIRCH	ILLFURTH	WALDIGHOFFEN	Prestataire	Valorisation
Filières par site	Batteries, piles et accumulateurs			Cernay Environnement / Alsadis	matière
	Bois			Cernay Environnement	matière
	Cartons			COVED	matière
	D3E			Haute Alsace Recyclage	matière
	Déchets verts			Sundgau Compost	matière
	DMS <i>hors eco DDS pour Altkirch et Illfurth</i>			Cernay Environnement / Alsadis	-
	Gravats			Sundgau Compost	matière
	Huiles de frites			Grandidier	matière
	Huiles de vidange			Grandidier	matière
	Huisserie			COVED	matière
	Lampes			Recylum	-
	Métaux			Cernay Environnement	matière
	Mobilier	-	Mobilier	Cernay Environnement	matière et énergétique
	Papiers			COVED	matière
	Plâtre	-	-	COVED	matière
	Pneumatique	-	-	Gilles Henry	matière
	Verre	-	Verre	COVED	matière
	Encombrants			CET de Retzwiller	-

À la déchèterie de Waldighoffen, des petites filières de récupération viennent compléter l'actuel dispositif de collecte : bouteilles gaz de 13 kg, textiles, capsules café, cartouches d'encre, radiographies et bouchons plastiques.

6.2. Bilan technique annuel

	ALTKIRCH	ILLFURTH	WALDIGHOFFEN	Quantité
Filières par site	Batteries, piles et accumulateurs			5 t
	Bois			910 t
	Cartons			201 t
	D3E			352 t
	Déchets verts			859 t
	DMS <i>hors Eco DDS pour Altkirch et Illfurth</i>			93 t
	Gravats			1413 t
	Huiles de fritures			-
	Huiles de vidange			22 t
	Huisserie			24 t
	Lampes			-
	Métaux			475 t
	Mobilier	-	Mobilier	485 t
	Papiers			54 t
	Plâtre	-	-	88 t
	Pneumatique	-	-	29 t
	Verre	-	Verre	-
	Encombrants			2 579 t
Total				8 782 t

6.3. Indicateurs financiers

▪ Dépenses du service

Catégories de dépenses	Montants (€)	Répartition		
		secteur Nord	secteur IG	secteur JA
Charges techniques	1 151 608,95 €	754 970,48 €	168 571,35 €	228 067,12 €

■ ***Modalités de financement***

Une répartition à la population des dépenses à la gestion des trois sites de déchèterie a été faite pour intégration de ces éléments dans les données de chaque secteur.

Chapitre 7. Les performances des usagers en matière de tri des déchets

■ Production de déchets par habitant (ratio en kg par habitant)

	secteur Nord	secteur III et Gersbach	secteur Jura Alsacien	CCS
Collecte de porte à porte				
Recyclables	63,90	66,05	66,83	64,95
Biodéchets*	60,16	Sans objet	Sans objet	Sans objet
OMR	50,20	56,64	76,39	57,44
Collecte en apport volontaire				
Déchets verts	206,64	344,80	251,90	240,92
Verre	41,50	64,31	46,98	46,69
Biodéchets*	Sans objet	42,09	41,40	Sans objet
Déchèteries	161,04			

*Les biodéchets en apport volontaire pour le secteur III et Gersbach et Jura Alsacien, concerne respectivement la communes d'Illtal (Henflingen et Oberdorf) et les communes de Bisel, Feldbach et Riespach.

En 2018, la production totale de déchets ménagers, ramenée à l'habitant, représentait 609 kg.

Pour mémoire, les biodéchets ne sont pas collectés sur la totalité des périmètres d'III et Gersbach et Jura Alsacien ; une commune est concernée sur le secteur IG, Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf, et trois le sont pour le secteur JA, Bisel, Feldbach et Riespach.

Les résultats concernant les ordures ménagères résiduelles sont relativement disparates dans la mesure où les secteurs Nord et Jura Alsacien ont mis en œuvre un nombre minimal de levées qui suscite très vraisemblablement un minimum de présentations.

Les données sont également très différentes s'agissant des déchets verts qui ne bénéficient pas d'une formule uniformisée à l'échelle de la communauté de communes.

De manière globale le taux de valorisation de la communauté de communes est équivalent 88 %.